



LA PHARMACIE SCOLAIRE

À L'USAGE DES ENSEIGNANTS
ET DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE
ÉDITION 2003



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
ÉQUIPEMENT DE BASE	4
LA SALLE DE REPOS OU INFIRMIERIE	4
ENREGISTREMENT ET SUIVI DES ACCIDENTS	4
MATÉRIEL DE SOINS ET DIVERS	5
Pour laver et sécher les petites plaies	5
Pour appliquer un désinfectant ou couvrir une petite plaie ou une petite brûlure	5
Pour fixer des compresses stériles	5
Pour comprimer une hémorragie	5
Pour protéger une brûlure ou une plaie étendue devant être soignée par un médecin	5
Pour maintenir une articulation	5
Pour soutenir un membre supérieur	5
Pour conserver une partie de membre arrachée	5
On peut aussi prévoir	6
MÉDICAMENTS	7
ÉQUIPEMENT POUR LES LIEUX À RISQUES	8
MATÉRIEL DE BASE COMMUN À TOUS LES LIEUX À RISQUES	8
MATÉRIEL SPÉCIFIQUE POUR LES DIFFÉRENTS LIEUX À RISQUES	8
SALLE DE GYMNASTIQUE, HALL DES SPORTS	8
LABORATOIRES	8
SECTION CUISINES PÉDAGOGIQUES	9
SECTION BOUCHERIE	9
SECTION TRAVAIL DU MÉTAL	9
SECTION MENUISERIE	9
TROUSSE DE SECOURS POUR LES EXCURSIONS ET VOYAGES SCOLAIRES	10
CONSEILS PRATIQUES	11
COMMENT SE DÉBARRASSER DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS?	11

■ INTRODUCTION ■

Les industries et les entreprises sont tenues de respecter un certain nombre de directives en matière de premiers soins. Celles-ci ont trait, d'une part, au matériel obligatoire et aux locaux (trousse de premiers soins, civières, local de repos et de soins) et d'autre part à la présence de secouristes formés par une organisation reconnue (Croix-Rouge, Service de la médecine du travail,...).

Contrairement à certains pays voisins, la Belgique n'a jamais édicté de règles spécifiques au sujet des premiers soins à dispenser dans les écoles ni du contenu d'une pharmacie scolaire.

Cependant, chacun est intimement convaincu qu'une trousse de premiers soins est indispensable en milieu scolaire et de tous côtés on réclame une réglementation complète et sérieuse à ce sujet.

Pour répondre aux nombreuses demandes qu'elle reçoit, la Croix-Rouge de Belgique, avec l'approbation de son Comité Médical, propose ici un contenu pour une trousse scolaire de premiers soins, dans l'attente d'une réglementation de la part des autorités compétentes.

Les préparations pharmaceutiques et les médicaments ne s'y trouveront qu'en quantité réduite puisqu'il s'agit d'une trousse de premiers soins ne contenant que le matériel nécessaire.

La boîte ou l'armoire contenant les médicaments de la pharmacie scolaire seront fermées à clé, celle-ci étant accessible au personnel.

Sauf quelques exceptions, il n'existe pas de directives concernant la formation et le recyclage de secouristes scolaires.

Il faut donc partir du principe que les utilisateurs de la trousse de premiers soins auront peu de notions de premiers soins ; le matériel médical risquant, en cas de mauvaise utilisation, d'avoir des effets néfastes n'est pas repris (ex. la canule de réanimation).

En plus des précautions prises pour la constitution de la trousse scolaire de premiers soins, il nous faut attirer l'attention sur l'importance de la formation d'au moins un secouriste au sein du personnel permanent. Celui-ci ne doit pas nécessairement être enseignant ; cette tâche peut être assumée par un membre du personnel administratif, d'entretien ou de surveillance. La Croix Rouge organise des formations en premiers secours, accessibles à toute personne intéressée. Les cours sont donnés dans les sections locales de la Croix-Rouge : un premier module d'une durée de 12h, le Brevet Européen de Premiers Secours (le BEPS), aborde les problèmes d'urgences graves ; il peut se poursuivre avec un complément en secourisme de 28 heures. Cette formation de 40 heures se clôture alors par un examen qui donne droit au brevet de secouriste (informations : cf. les sections locales de la Croix-Rouge renseignées dans l'annuaire téléphonique).

ÉQUIPEMENT DE BASE

ÉQUIPEMENT DE BASE

Chaque école devrait disposer d'un local approprié dont la responsabilité serait confiée à une ou plusieurs personnes capables de pratiquer les premiers soins.

LA SALLE DE REPOS OU INFIRMERIE

Un petit local de détente situé au centre de l'établissement, proche du secrétariat par exemple, sera réservé à cet effet.

Il devra être bien aéré, suffisamment éclairé et chauffé. Le revêtement de sol sera d'un entretien facile. Ce local disposera, si possible, d'un téléphone avec ligne extérieure et d'un lavabo muni d'un accès à l'eau chaude et à l'eau froide.

Un pictogramme, croix blanche sur fond vert, sera apposé sur la porte.

Le mobilier de ce local comprendra :

- un fauteuil ou un lit
- deux couvertures
- deux paires de draps de lit ou rouleau de papier (hygiène)
- un oreiller et des taies ou des taies jetables (hygiène)
- une table
- deux chaises
- une armoire fermant à clé

ENREGISTREMENT ET SUIVI DES ACCIDENTS

Afin d'identifier les facteurs de risque, même minimes, et pour mettre en place des mesures de prévention, l'école sera attentive à enregistrer tous les accidents, même mineurs, avec un maximum de précision, dans un carnet de soins. Les rubriques suivantes peuvent être reprises :

- nom et prénom de la victime
- date et heure de l'accident
- type et lieu de l'accident, description
- genre de lésion
- soins prodigués
- médicaments administrés
- nom du secouriste ou de la personne ayant prodigué des soins
- conseils de suivi

ÉQUIPEMENT DE BASE

MATÉRIEL DE SOINS ET DIVERS

Les quantités proposées ci-dessous conviennent pour une cinquantaine d'élèves. Elles seront adaptées en fonction de la population de l'école. Le matériel variera également selon le type d'enseignement. On privilégiera le matériel à usage unique.

- une brochure de premiers soins
- des documents destinés à l'information des parents seront également disponibles, précisant le suivi éventuel. Une déclaration d'accident pourra être jointe.
- une liste de numéros de téléphones utiles propres à l'école (médecin du Service PSE, Centre Antipoisons, service pédiatrique le plus proche, garde...)
- un bassin en matière plastique
- une poubelle à couvercle, de préférence à pédale
- des sacs poubelles en plastique
- un rouleau d'essuies papier sur support
- du savon neutre, idéalement en pompe
- une brosse à ongles souple
- un thermomètre digital
- une boîte de gants à usage unique en latex ou vinyle
- une paire de ciseaux en matériau inoxydable
- une pince à échardes en matériau inoxydable
- deux boîtes d'épingles de sûreté
- une couverture de survie en aluminium
- des gobelets, mouchoirs, gants de toilette à usage unique
- une lotion ophtalmique (ou un coquetier) pour rincer les yeux

ÉQUIPEMENT DE BASE

ON PRÉVOIRA PLUS SPÉCIFIQUEMENT

Pour laver et sécher les petites plaies

- deux paquets de compresses non stériles

Pour appliquer un désinfectant ou couvrir une petite plaie ou une petite brûlure

- une boîte de compresses stériles en emballage individuel de 5 cm x 5 cm
- une boîte de compresses stériles en emballage individuel de 10 cm x 10 cm
- une boîte de petits pansements hypoallergiques en emballage individuel prêts à l'emploi

Pour fixer des compresses stériles

- un rouleau de sparadrap hypoallergique de 1,25 cm de large
- un rouleau de sparadrap hypoallergique de 2,5 cm de large
- trois bandes de gaze élastique de 5 cm de large
- trois bandes de gaze élastique de 7 cm de large
- un rouleau de pansement tubulaire pour doigts et applicateur

Pour comprimer une hémorragie

- cinq cartouches de pansements compressifs individuels de 10 cm x 7 cm
- deux cartouches de pansements compressifs individuels de 14 cm x 12 cm

Pour protéger une brûlure ou une plaie étendue devant être soignée par un médecin

- cinq triangles stériles

Pour maintenir une articulation

- une bande élastique type velpeau de 10 cm de large
- trois bandes élastiques type velpeau de 7 cm de large
- trois bandes élastiques type velpeau de 5 cm de large

Pour soutenir un membre supérieur

- une écharpe de Mayor

Pour conserver une partie de membre arrachée

- des sachets en plastique de tailles différentes, de préférence transparents ainsi que des liens de fermeture
- des cubes de glace dans un endroit d'accès facile

On peut aussi prévoir :

- un paquet de serviettes hygiéniques
- un cold pack

ÉQUIPEMENT DE BASE

MÉDICAMENTS

Pour rappel, tous les médicaments seront gardés sous clé. Ils seront déterminés par un médecin du Service PSE.

Les médicaments seront conservés dans leur emballage d'origine munis de la notice et d'un mode d'utilisation précis donné par le médecin du Service PSE.

Il faut prévoir :

- de l'alcool de menthe et des sucres
- des pastilles à la menthe (type Vichy), des bonbons à sucer en cas de mal à la gorge
- du charbon de bois

en cas d'intoxication : appelez le Centre Antipoisons au 070/245.245

- un médicament à base de paracétamol (en suppositoires pour les plus petits)
- un antiseptique en spray de préférence, non iodé et non toxique
- une pommade spécifique pour les piqûres d'insectes
- du sérum physiologique en unidoses
- un flacon d'éther pour retirer les traces de pansements adhésifs

l'éther dégraisse mais ne désinfecte pas.

On peut y ajouter les médicaments recommandés par le médecin scolaire ainsi que les médicaments spécifiques de certains élèves (épileptique, diabétique...) prescrits par leur médecin traitant et précisant la durée et la dose du traitement. Il faudra veiller à bien identifier ces derniers et à surveiller la date de péremption.

ÉQUIPEMENT POUR LES LIEUX À RISQUE

ÉQUIPEMENT POUR LES LIEUX À RISQUES

Le matériel de secours de la pharmacie de base sera complété par du matériel spécifique pour chaque lieu à risques.

MATÉRIEL DE BASE COMMUN À TOUS LES LIEUX À RISQUES

Le matériel sera contenu dans une boîte transportable.

- un rouleau de papier essuie-tout
- une série de pochettes pour laver et désinfecter les petites plaies en emballage individuel
- une série de pochettes pour se laver les mains en emballage individuel
- trois cartouches de pansements compressifs individuels de 10 cm x 7 cm
- deux triangles stériles
- une écharpe de Mayor
- une boîte de compresses stériles de 5 cm x 5 cm en emballage individuel
- un rouleau de sparadrap hypoallergique de 1,25 cm de large
- une boîte de petits pansements hypoallergiques prêts à l'emploi
- une paire de ciseaux en matériau inoxydable
- une boîte de gants à usage unique en latex ou en vinyle
- une couverture de survie en aluminium
- deux bandes élastiques type velpeau de 5 cm x 5 cm de large
- une pince à échardes en matériau inoxydable
- une boîte d'épingles de sûreté
- des sacs poubelles en plastique

MATÉRIEL SPÉCIFIQUE POUR LES DIFFÉRENTS LIEUX À RISQUES, À AJOUTER AU MATÉRIEL DE BASE COMMUN À TOUS LES LIEUX À RISQUES

SALLE DE GYMNASTIQUE, HALL DES SPORTS

- une couverture
- des cubes de glace ou 2 cold packs disponibles à proximité et dont l'emplacement sera signalé

LABORATOIRES

- une couverture anti-feu
- une lotion ophtalmique pour rincer les yeux en cas d'éclaboussures
- des compresses et des pansements oculaires

Il est souhaitable de prévoir une douche dans le local ou dans les environs immédiats.

ÉQUIPEMENT POUR LES LIEUX ■ À RISQUE ■

SECTION CUISINES PÉDAGOGIQUES

- une couverture anti-feu
- une grosse cartouche de pansement compressif individuel de 14 cm x 12 cm
- des cubes de glace disponibles à proximité
- plusieurs sachets en plastique, de tailles différentes, de préférence transparents, propres et secs, réservés en cas d'arrachement d'une partie de membre, ainsi que des liens de fermeture
- une boîte de compresses stériles de 10 cm x 10 cm

SECTION BOUCHERIE

- des cubes de glace disponibles à proximité
- plusieurs sachets en plastique, de tailles différentes, de préférence transparents, propres et secs, réservés en cas d'arrachement d'une partie de membre, ainsi que des liens de fermeture
- une boîte de compresses stériles de 10 cm x 10 cm
- deux grosses cartouches de pansements compressifs individuels de 14 cm x 12 cm

SECTION TRAVAIL DU MÉTAL

- un aimant à pointe
- une couverture anti-feu
- des cubes de glace disponibles à proximité
- plusieurs sachets en plastique, de tailles différentes, de préférence transparents, propres et secs, réservés en cas d'arrachement d'une partie de membre, ainsi que des liens de fermeture
- une boîte de compresses stériles de 10 cm x 10 cm

SECTION MENUISERIE

- des cubes de glace disponibles à proximité
- plusieurs sachets en plastique, de tailles différentes, de préférence transparents, propres et secs, réservés en cas d'arrachement d'une partie de membre, ainsi que des liens de fermeture
- une boîte de compresses stériles de 10 cm x 10 cm

TROUSSE DE SECOURS POUR LES EXCURSIONS ET VOYAGES ■ SCOLAIRES ■

TROUSSE DE SECOURS POUR LES EXCURSIONS ET VOYAGES SCOLAIRES

A la liste de matériel de base commun à tous les lieux à risques (voir liste page 8), il sera utile d'ajouter :

- un paquet de mouchoirs en papier
- des gobelets à jeter
- du charbon de bois
- de l'alcool de menthe et des sucres
- un médicament à base de paracétamol
- une crème solaire en écran total
- une pommade contre les irritations solaires
- une pommade contre les insectes
- une pommade contre les ampoules
- un aspi-venin

ainsi que les médicaments recommandés par le médecin scolaire et les médicaments spécifiques de certains élèves (épileptique, diabétique...).

CONSEILS PRATIQUES

CONSEILS PRATIQUES

- lavez-vous toujours les mains soigneusement avant de donner des soins
- pratiquez le tri sélectif des déchets et prévoyez un sac pour les pansements souillés
- gardez tous les médicaments dans leur emballage d'origine et accompagnés de leur notice explicative
- contrôlez régulièrement le contenu de la pharmacie et éliminez les médicaments dont vous ignorez l'indication ainsi que ceux qui sont périmés (en cas de doute, consultez le pharmacien). Si la date de péremption n'est pas indiquée sur l'emballage, la date de fabrication est toujours indiquée.
Prévoyez un sac spécifique pour les médicaments périmés. Un exemple de code de date de fabrication : 00 B 13 = 13 février 2000. En général, un médicament est périmé 5 ans après sa date de fabrication.
- remplacez immédiatement ce qui a été utilisé.

COMMENT SE DÉBARRASSER DES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS?

Des campagnes de ramassage des médicaments périmés sont organisées périodiquement, consultez votre pharmacien. Ne jetez jamais les médicaments à la poubelle car ils pourraient être récupérés par des enfants.

COMITÉ DE LECTURE

Le Comité Médical de la Croix-Rouge
de Belgique

D' A-M. Binamé
C. Campi
D' J. Cl. Harriga
D' K. Levie
D' M. Meersseman
D' F. Henry
D' P. Tréfois (Question Santé)

Secrétariat de rédaction :
F. Kinna (Service communautaire
de promotion de la santé – asbl Question
Santé)

Editeur responsable : M. J-P Arnould,
chaussée de Vleurgat 98, 1050 Bruxelles
Dépôt légal : D/2003/0665/3

À l'initiative du service Enseignement de la Croix-Rouge de Belgique
chaussée de Vleurgat 98, 1050 Bruxelles. Tél.: 02 645 46 61



avec la collaboration du Service communautaire de promotion de la santé
asbl Question Santé.



avec le soutien de la Communauté française

